

Entretiens professionnels version 2023-2024

Sommaire

Rappels	p. 3
Introduction – connexion	p. 4
Accueil – espace personnel	p. 5
Accueil – espace responsable	p. 8
Accueil – gestion des convocations	p. 9
Accueil – consulter	p. 11
Accueil – espace responsable	p. 13
Information évalué – évaluateur	p. 15
Informations complémentaires relatives à l'agent	p. 16
Temps de travail – cycle de travail	p. 17
Temps de travail – télétravail	p. 21
Bilan de l'année précédente	p. 22
Réalisations majeures de l'année précédente	p. 23
Valeur professionnelle	p. 24
Objectifs de l'année à venir	p. 26
Formations	p. 30
Carrière	p. 40
Expression libre de l'agent	p. 41
Appréciation littérale de l'évaluateur	p. 42
Synthèse	p. 43
Accueil – état des avancements des entretiens	p. 45
Assistance	p. 47
	Introduction – connexion Accueil – espace personnel Accueil – espace responsable Accueil – gestion des convocations Accueil – consulter Accueil – espace responsable Information évalué – évaluateur Informations complémentaires relatives à l'agent Temps de travail – cycle de travail Temps de travail – télétravail Bilan de l'année précédente Réalisations majeures de l'année précédente Valeur professionnelle Objectifs de l'année à venir Formations Carrière Expression libre de l'agent Appréciation littérale de l'évaluateur Synthèse Accueil – état des avancements des entretiens



Rappels

- ✓ Préparation de l'entretien :
 - Chaque évaluateur dispose d'une heure pour chacun de ses agents
 - Chaque agent dispose également d'une heure sur son temps de travail
- ✓ Convocation minimum 8 jours avant l'entretien
- ✓ Afin d'accéder à la préparation de l'agent la veille de l'entretien, il est conseillé d'envoyer la convocation au minimum 9 jours avant la date de l'entretien



Introduction - connexion



Vous devez rentrer ici les codes d'accès que vous avez reçus par mail le jour du lancement de la campagne. Lors de votre première connexion vous devez changer de mot de passe.

Pour rappel un mot de passe reste personnel et ne doit pas être communiqué.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur ce lien : on vous demandera votre identifiant, puis vous recevrez un mail pour réinitialiser votre mot de passe.



Accueil – espace personnel

Lorsque vous vous êtes identifié, vous arrivez sur la page d'accueil de l'application. Si vous n'êtes pas évaluateur, cette page est votre espace personnel.

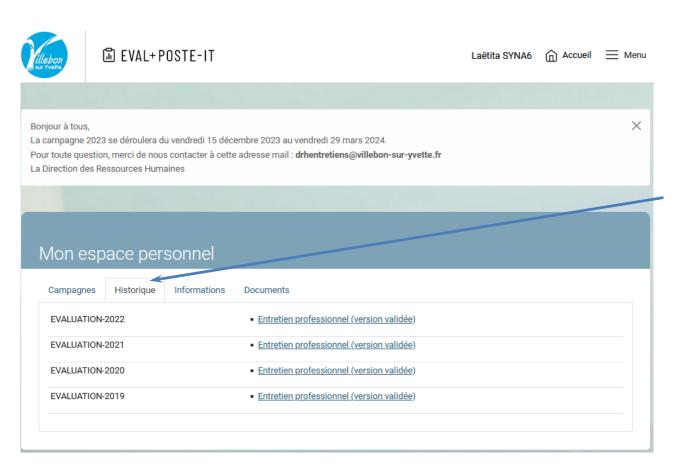


Sur cette page se trouvent 4 onglets :

- Campagnes
- Historique
- Informations
- Documents



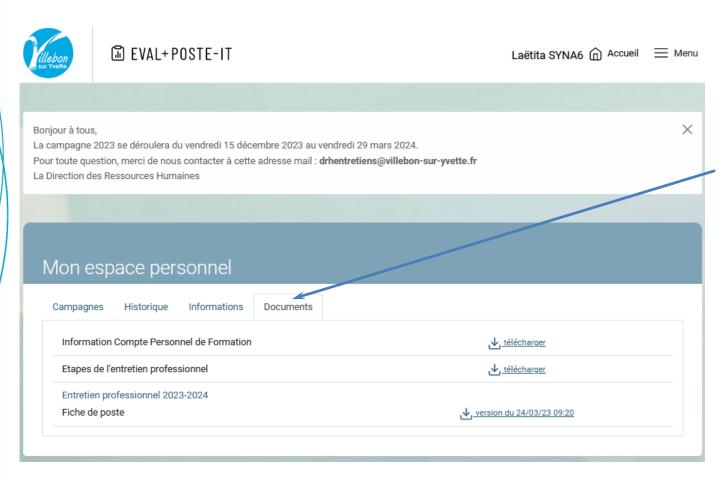
Accueil – espace personnel



En sélectionnant l'onglet « Historique » vous retrouvez tous vos entretiens passés. Vous pouvez les consulter tout au long de l'année.



Accueil – espace personnel



En sélectionnant l'onglet « Documents » vous avez la possibilité, à tout moment, de visualiser votre fiche de poste.

D'autres documents peuvent également être téléchargés (information CPF,...).



Accueil – espace responsable

Lorsque vous vous êtes identifié, vous arrivez sur la page d'accueil de l'application. Si vous êtes évaluateur, vous avez 2 espaces : 1 espace évaluateur : « Mon espace responsable », et 1 espace évalué : « Mon espace personnel »



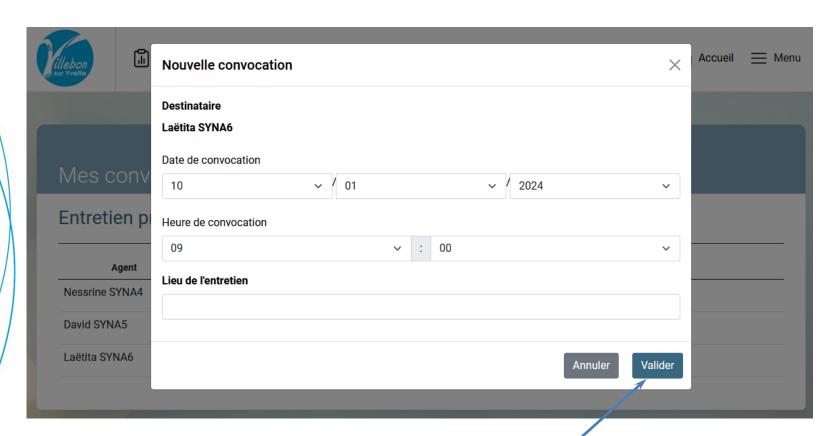
Afin de gérer les convocations de vos agents depuis l'application, vous devez sélectionner le bouton « Convocations »

Afin d'évaluer vos agents, vous devez sélectionner le bouton « Saisir/valider »

Afin de consulter l'état d'avancement des entretiens des agents sous votre responsabilité ou de consulter l'historique de leurs entretiens, vous devez sélectionner le bouton « Consulter »



Accueil – Gestion des convocations



Lorsque vous avez sélectionné le bouton « Convocations » vous arrivez sur cette page. Pour créer la convocation, sélectionnez le bouton « Créer la convocation ».

La page figurant ci-dessus s'affiche. Complétez les champs, puis validez.



Accueil – Gestion des convocations





Accueil – consulter

Lorsque vous avez sélectionné le bouton « Consulter » depuis la page d'accueil, vous arrivez sur cette page.

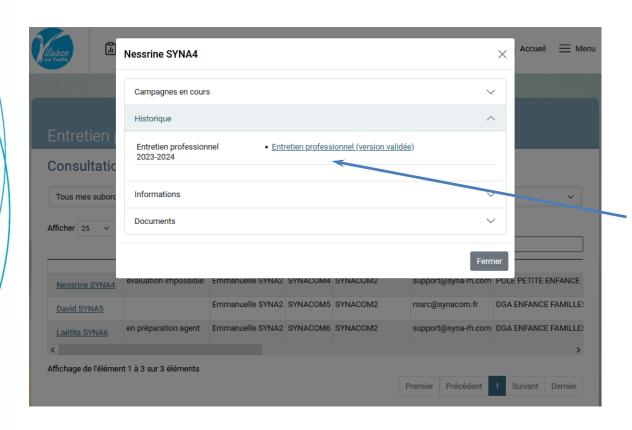


Vous avez alors le choix de sélectionner les dossiers des agents placés directement sous votre responsabilité, ou de tous les agents sous votre responsabilité, directe ou non. La liste des agents sélectionnés apparaît.

Vous avez ensuite le choix de consulter, pour les agents sélectionnés, l'état d'avancement des entretiens, mais aussi l'historique de leurs entretiens. Pour cela, sélectionnez le nom de l'agent dont vous voulez consulter l'historique.



Accueil – consulter

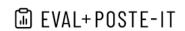


Lorsque vous avez sélectionné le nom de l'agent dont vous voulez consulter l'historique, cliquez sur le lien pour ouvrir l'entretien qui vous intéresse.



Accueil – espace responsable





Vous visualisez l'état d'avancement des

entretiens des agents que vous devez évaluer.

Emmanuelle SYNA2 🝙 Accueil \equiv Menu

Entretien professionnel 2023-2024 Mes subordonnés directs Agent Nessrine SYNA4 David SYNA5 en préparation évaluateur pas commencé che Créer pas commencé che Créer pas commencé che Créer pas commencé che Créer

Pour démarrer la préparation de

bouton « créer ».

l'entretien d'un agent, sélectionnez le

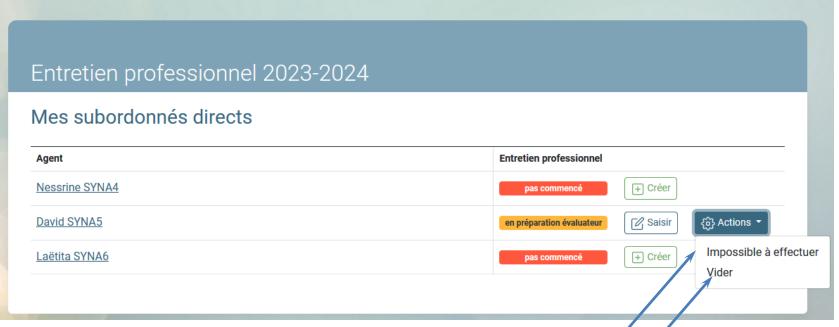
Janvier 2024

Accueil – espace responsable







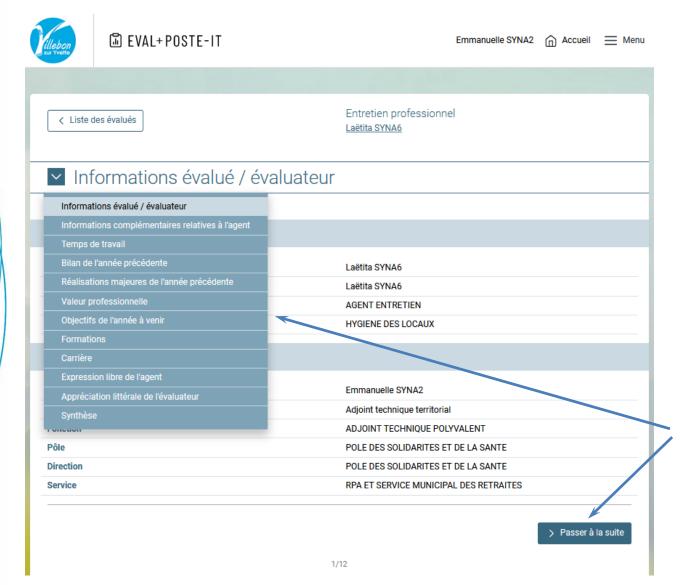


Si l'agent ne peut être évalué, sélectionnez le bouton « Actions », puis dans le menu déroulant, la ligne « impossible à effectuer ». Une nouvelle page s'ouvre afin que vous puissiez indiquer le motif. Après validation, l'entretien est considéré comme étant terminé.

<u>Remarque</u>: Le bouton « Vider », vous permet de redémarrer l'entretien au début, en supprimant TOUT ce qui a été complété. Il revient à l'étape « pas commencé ».



Information évalué – évaluateur



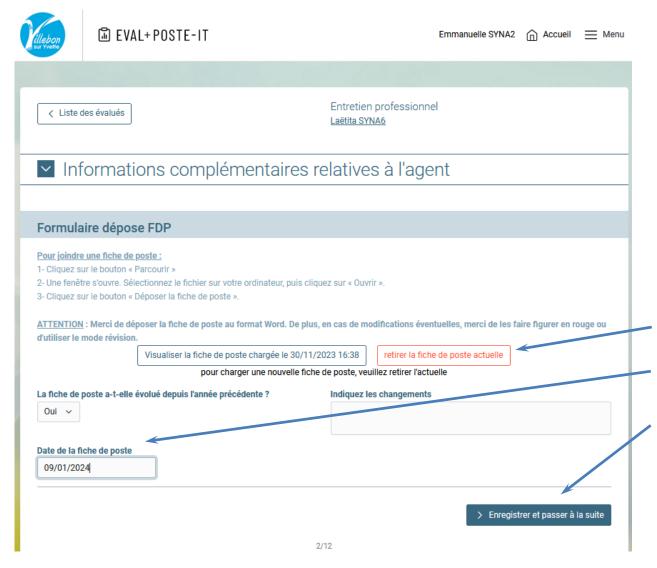
Lorsque vous avez sélectionné « Créer », pour le démarrage de la préparation de l'entretien, ou « Saisir », lorsque la préparation de l'entretien est en cours, vous arrivez sur cette page d'accueil du dossier de l'agent.

Vous pouvez passer à la page suivante en sélectionnant le bouton « Passer à la suite », ou à la page que vous souhaitez, en la sélectionnant dans le menu déroulant.



Janvier 2024

Informations complémentaires relatives à l'agent



Vous devez joindre la fiche de poste de votre agent si elle ne l'est pas déjà.

Si la fiche de poste a évolué, enregistrez les modifications en mode révision ou en rouge, afin que la RH puisse visualiser les modifications apportées.

De plus, comme cela est indiqué sur la page, si vous modifiez la fiche de poste, vous devez retirer l'actuelle et charger la nouvelle.

Indiquez la date de l'entretien.

N'oubliez pas d'enregistrer votre page avant de passer à la suivante.



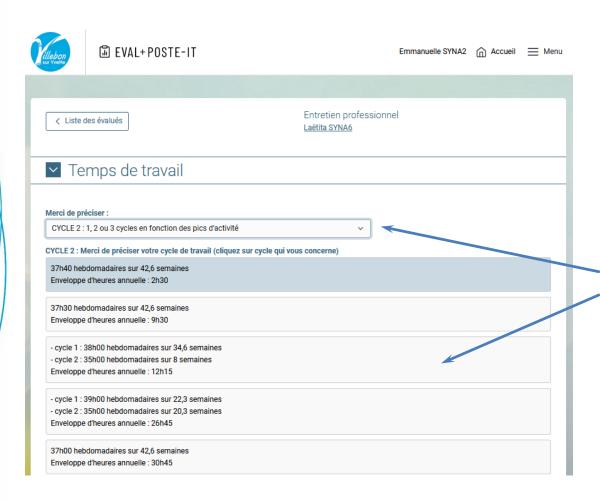
Temps de travail – Cycle de travail



Il existe 4 types de cycles, qui reprennent tous les cycles existant à Villebon-sur-Yvette. Vous devez sélectionner le cycle auquel appartient votre agent. Les cycles ont été validés en CST.



Temps de travail – Cycle de travail

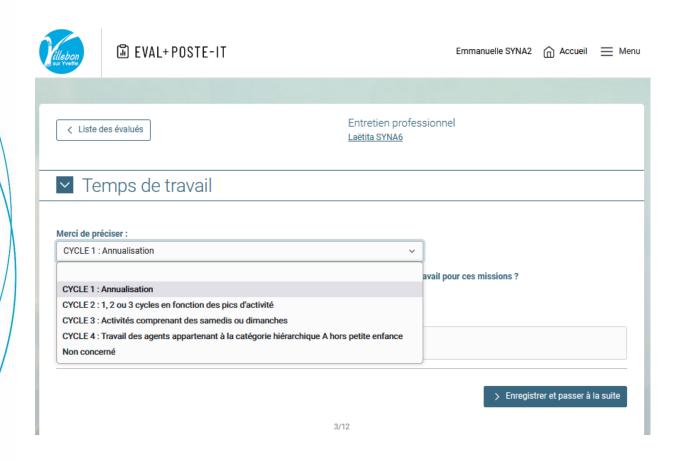


En fonction du cycle que vous aurez choisi, les différents cycles qui lui sont propres apparaîtront en-dessous.

Vous devrez sélectionner celui qui est attribué à votre agent.



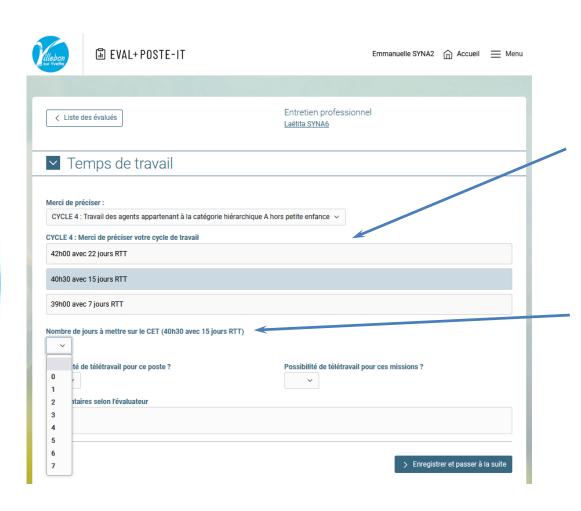
Temps de travail - Cycle de travail



Remarque : si votre agent est annualisé, il n'y aura aucun cycle particulier proposé.



Temps de travail – Cycle de travail



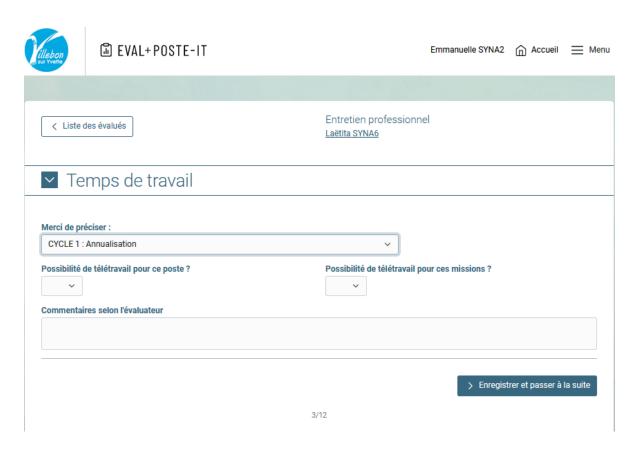
Si votre agent appartient au Cycle 4 : « Travail des agents appartenant à la catégorie hiérarchique A hors petite enfance », alors il doit être positionné sur un des 3 cycles prévus. Cette décision est prise après concertation entre vous et votre agent.

En fonction du cycle sélectionné, il aura droit à un certain nombre de jours RTT.

Parmi ces jours RTT, il pourra décider de s'en faire indemniser une partie.
Ce choix est définitif pour l'année.
Pour plus de détails sur ce point, vous pouvez vous référer au règlement intérieur du temps de travail.



Temps de travail – télétravail

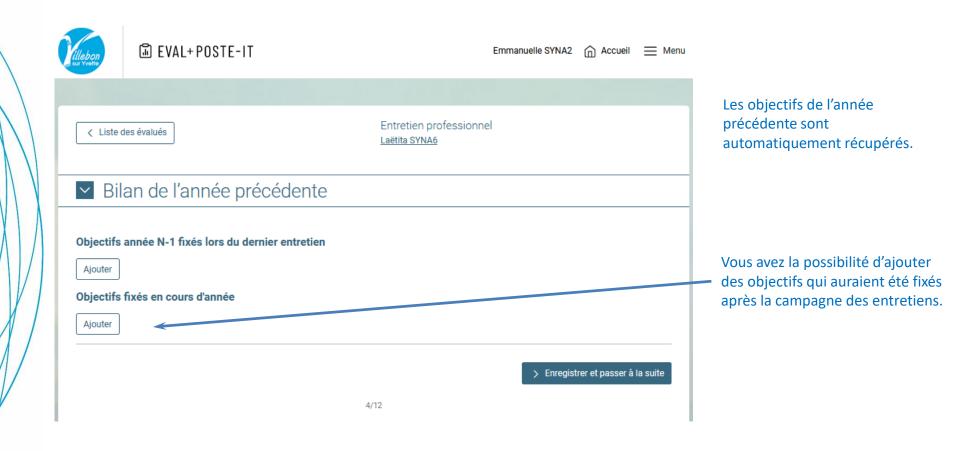


Concernant la partie sur le télétravail, vous devez indiquer si oui ou non le poste de votre agent peut être réalisé en télétravail, et si oui ou non ses missions peuvent relever du télétravail.

Vous pouvez ajouter des commentaires. L'agent pourra également s'exprimer librement sur cette page.



Bilan de l'année précédente

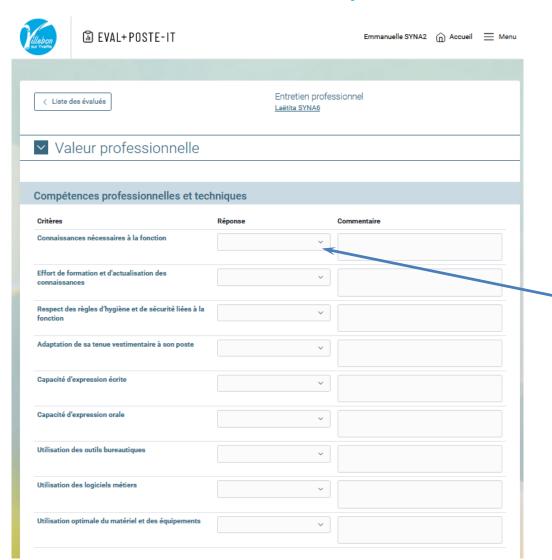


Réalisations majeures de l'année précédente





Valeur professionnelle



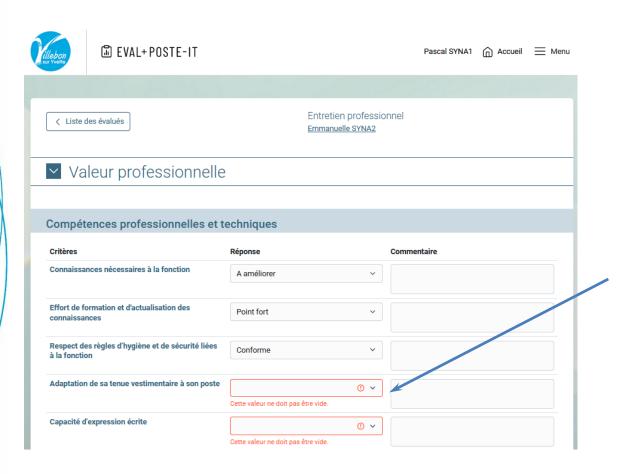
ATTENTION:

Vous devez compléter TOUTES les réponses de la page VALEUR PROFESSIONNELLE avant de passer à une autre page, sinon, rien n'est enregistré.

La partie commentaire n'est pas obligatoire.



Valeur professionnelle



ATTENTION:

Lorsque vous enregistrez la page, si certaines zones obligatoires ne sont pas complétées, un message vous avertit. Si vous changez malgré tout de page, toutes les informations de cette pages seront perdues.







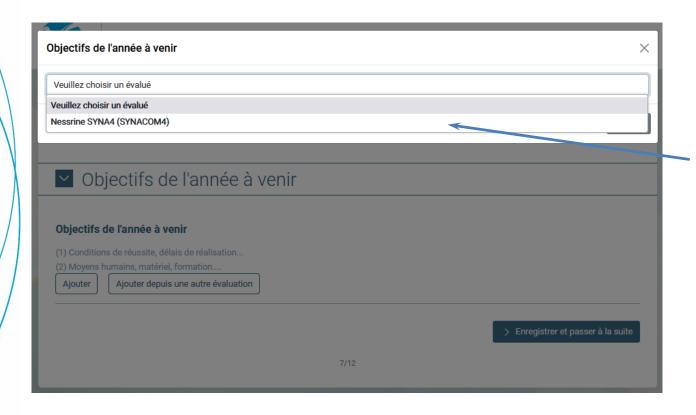




REMARQUE:

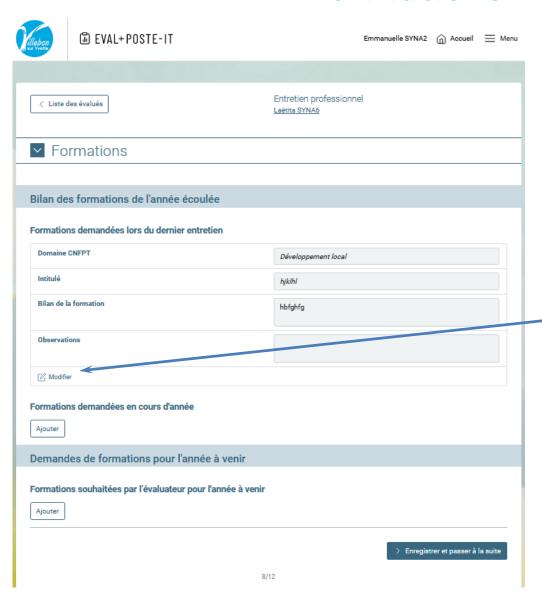
Si plusieurs agents de votre équipe ont un ou plusieurs objectifs communs, vous pouvez récupérer les objectifs d'un agent déjà évalué. Vous devez sélectionner le bouton « Ajouter depuis une autre évaluation ».





Lorsque vous sélectionnez le nom d'un agent déjà évalué, vous récupérez TOUS ses objectifs. A vous ensuite de supprimer ceux qui ne sont pas adaptés à l'agent évalué actuellement, grâce au bouton « supprimer ».

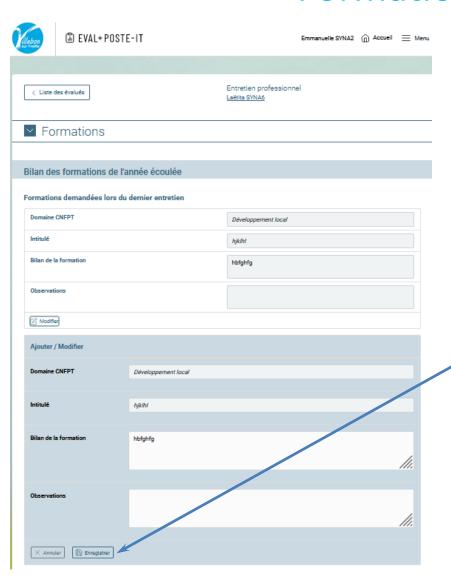




Les formations demandées l'année précédente sont automatiquement récupérées dans la partie bilan.

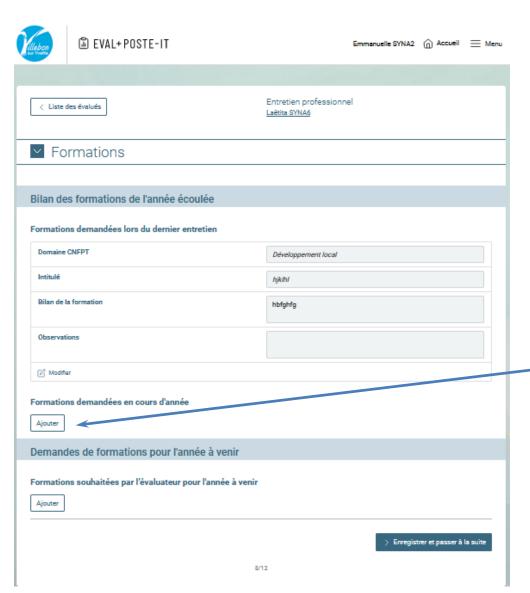
Vous avez la possibilité d'ajouter des observations sur les formations qui ont été suivies par votre agent. Pour cela, vous devez sélectionner le lien « Modifier »





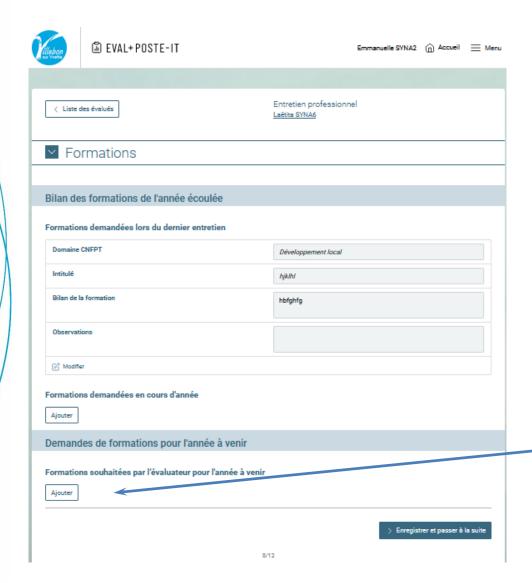
La page s'ouvre alors en modification. Vous rentrez vos observations, que vous enregistrez en sélectionnant le bouton « Enregistrer ».





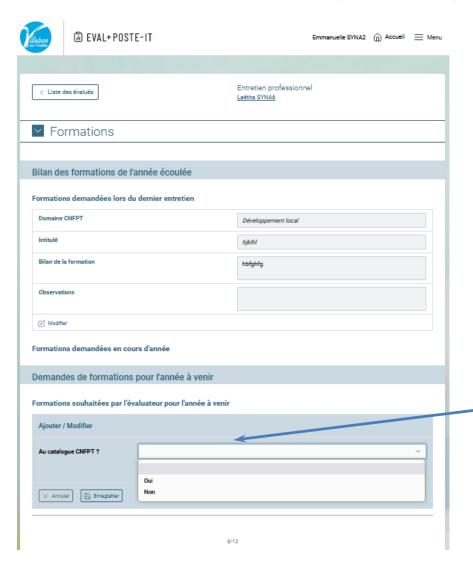
Vous avez la possibilité d'ajouter des formations qui auraient été ajoutées après la campagne des entretiens.





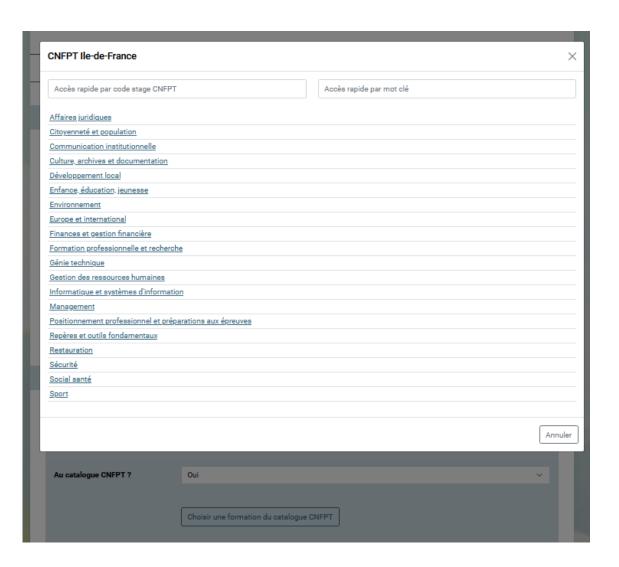
Vous avez la possibilité d'ajouter des formations si vous souhaitez que votre agent les suive dans l'année à venir en sélectionnant le bouton « Ajouter ».





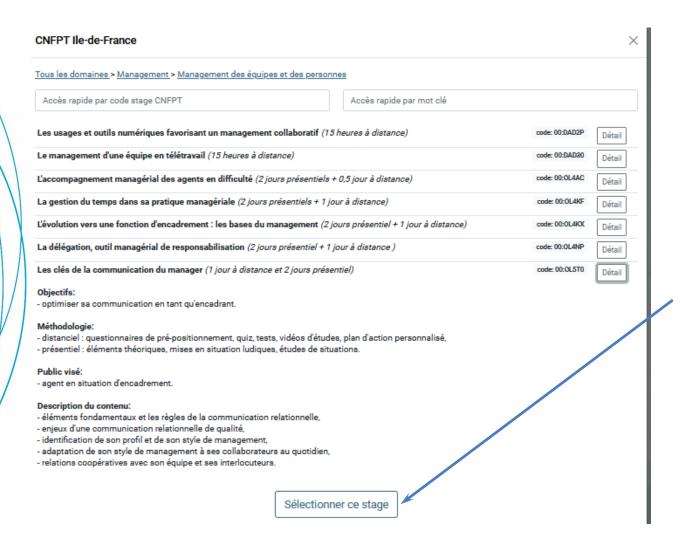
Vous avez la possibilité de choisir une formation issue du catalogue CNFPT.





Vous accédez alors à la base du CNFPT.

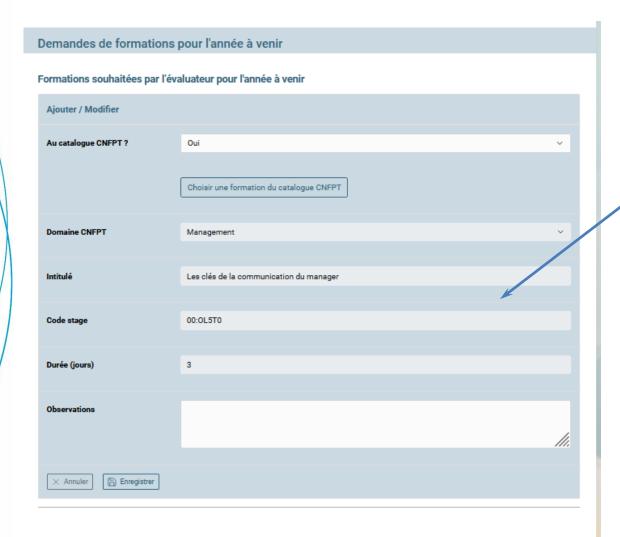




Une fois choisis le domaine et l'intitulé, vous pouvez valider en sélectionnant le bouton « Sélectionner ce stage ».



Formations



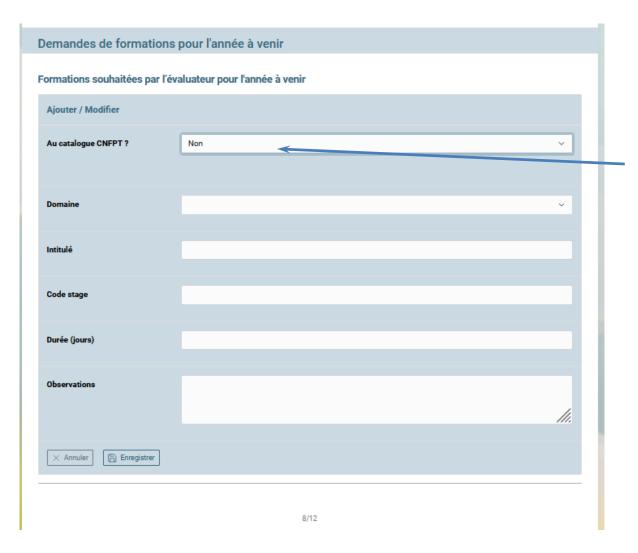
Les rubriques se remplissent alors automatiquement.

ATTENTION:

cet accès au catalogue CNFPT est une aide au choix de la formation, mais ne vaut pas inscription.



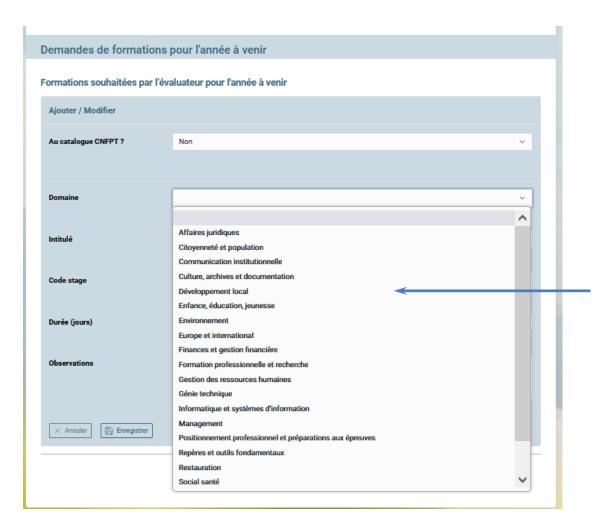
Formations



Vous avez également la possibilité de choisir une formation hors catalogue CNFPT.



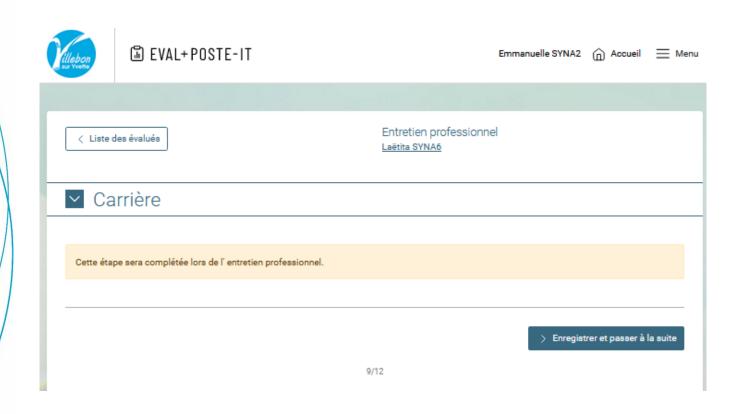
Formations



Vous accédez à la liste des domaines du catalogue CNFPT. Les autres zones sont libres.



Carrière





Expression libre de l'agent



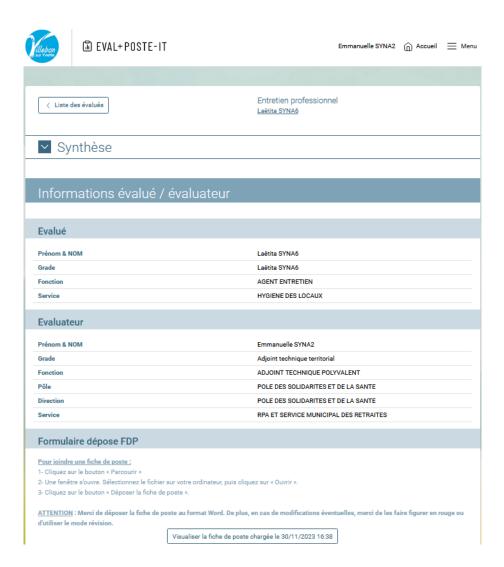


Appréciation littérale de l'évaluateur





Synthèse



Ce volet SYNTHESE reprend tous les volets de l'entretien professionnel et vous permet de tout visualiser sur la même page.



Synthèse

Objectifs de l'année à venir" doit contenir au moins 1 ligne(s)

ATTENTION : Si vous cliquez sur le bouton "Terminer ma préparation évaluateur", vous ne pourrez plus revenir en arrière.

(Valeur professionnelle) Valeur professionnelle

"Valeur professionnelle" : Réponse doit être renseigné

(Objectifs de l'année à venir) Objectifs de l'année à venir

"Objectifs de l'année à venir" doit contenir au moins 1 ligne(s)

> Terminer ma préparation évaluateur

A la fin de la synthèse, si vous n'avez pas complété une ou plusieurs zones obligatoires, vous ne pourrez pas valider l'entretien. Vous verrez alors, dans une zone encadrée en rouge, le ou les volets dans lesquels vous devez retourner afin de compléter les champs obligatoires.

ATTENTION

Lorsque vous aurez cliqué sur le bouton « Terminer ma préparation évaluateur », vous ne pourrez plus rien modifier avant le jour de l'entretien.

Un mail est envoyé à l'agent, lui indiquant que vous avez fini votre préparation, qu'il peut désormais accéder à l'entretien et le préparer.



Accueil – état des avancements des entretiens



Pendant toute la période de préparation, la mention « en préparation évaluateur » apparaissait.



Accueil – état des avancements des entretiens



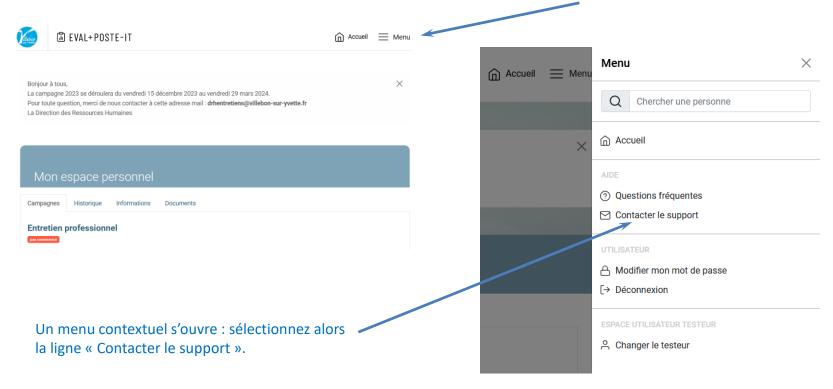
A présent que vous avez terminé la préparation, vous n'y avez plus accès. La mention « en préparation agent » apparaît, et l'agent peut se connecter afin de compléter sa partie. Il est pour cela averti par un mail.



Assistance

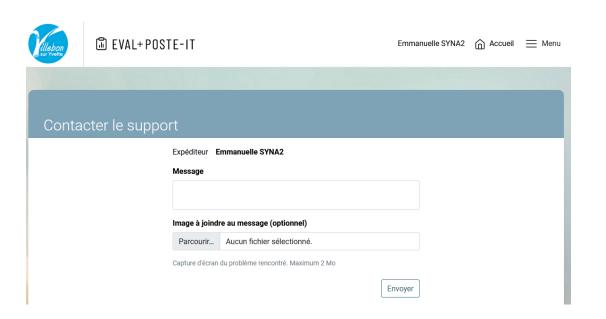
Vous pouvez poser vos questions si besoin de 3 façons différentes :

1) Depuis la page d'accueil de l'application, vous sélectionnez le « Menu »





Assistance



Une nouvelle page s'ouvre, qui vous permet d'écrire votre requête.

- 2) Une adresse mail dédiée : <u>drhentretiens@villebon-sur-yvette.fr</u>
- 3) Téléphone : Caroline CZEPCZAK au 01 69 93 5**6 29**, ou Patrick MUTTI au 01 69 93 5**6 02**



Merci pour votre attention

